



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 février 2023

Le deux février deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BAUD, régulièrement convoqué le vingt-sept janvier deux mil vingt-trois, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Pascale GILLET, Maire de BAUD.

Etaient présents : Mme Pascale GILLET, M. Philippe ROBINO, Mme Martine LE LOIRE, M. Eugène LE PEIH, Mme Isabelle BOHELAY, M. Laurent HAMON, M. Patrick GRIGNON, M. Yvon LE CLAINCHE, Mme Nelly LE HEN, Mme Marie-José LE GUENNEC, Mme Marie-Yvonne ALLANO, M. Philippe LE VESSIER, Mme Elodie AUGUY, M. Maxime PASCO, Mme Magali ROBIC, M. Anthony LUCAS, Mme Séverine LE SAGER, M. Anthony LE HIR, Mme Maëlle L'HINGUERAT, M. Patrice LE PADELLEC, Mme Patricia LE DIAGON, M. Thierry LUCAS, Mme Nelly FOURQUET, M. Gwenolé JAOUEN, Mme Emmanuelle BOURET, Mme Magali LOT.

Absents : Mme Catherine CADORET, M. Franck TRULIN, Mme Sophie LE PALLEC

Procuration : Mme Catherine CADORET à Mme Marie-José LE GUENNEC  
M. Franck TRULIN à Mme Séverine LE SAGER  
Mme Sophie LE PALLEC à Mme Nelly FOURQUET

Secrétaire de séance : Mme Séverine LE SAGER

**Objet : ZAC des Oiseaux – compte-rendu annuel à la collectivité 2021.**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a confié, dans le cadre d'une concession d'aménagement, la réalisation de la ZAC des Oiseaux à Bretagne Sud Habitat qui s'est substituée à EADM par transfert de la concession d'aménagement au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Aussi, l'aménageur doit présenter à la commune un compte-rendu annuel sous forme d'un bilan financier prévisionnel global et actualisé des activités.

Madame le Maire présente donc le compte-rendu annuel arrêté au 31 décembre 2020 et le soumet à l'approbation du Conseil Municipal.

**Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal,**

**Approuve** le compte-rendu annuel arrêté au 31 décembre 2021 de la ZAC des Oiseaux présenté par l'aménageur Bretagne Sud Habitat.

**Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,**

Le Maire,



Pascale GILLET